



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.420/Inf.14



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

4 septembre 2015
Français
Original: English

5^{ème} Réunion du Groupe de Coordination de l'Approche Écosystémique

Rome, Italie, 14-15 septembre 2015

Rapport de la réunion des Points Focaux nationaux du CAR/PAP

Pour réduire l'impact environnemental et dans un *souci d'économies* financières, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Athènes, 2015

Note:

La version originale de ce rapport a été rédigée en mai 2015 par le Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP), Split, Croatie.

RAPPORT

de la réunion des Points focaux nationaux (PFN) du CAR/PAP (Split, Croatie, 14 mai 2015)

Lieu, participation et objectifs

1. La réunion des Points focaux nationaux (PFN) du CAR/PAP a été organisée dans les locaux du CAR/PAP à Split, en Croatie, le 14 mai 2015. La réunion a été suivie par les représentants des Parties contractantes suivantes : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Israël, Liban, Maroc, Monténégro, Slovénie, Turquie et Union européenne. En outre, plusieurs experts invités ainsi que les représentants du CAR/PAP ont assisté à la réunion. Une liste complète des participants est jointe en annexe I au présent rapport.
2. L'objectif de la réunion était de présenter et de discuter de l'état d'avancement des activités du CAR/PAP, y compris l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC (2012-2019), l'évaluation des projets PAC, le format du système de rapport sur le Protocole GIZC, la proposition du plan de travail du CAR/PAP pour 2016-2017 au sein de la planification stratégique de 6 ans du PNUE/PAM, et la proposition de décisions relatives au CAR/PAP à soumettre à la COP19. De plus, deux projets pilotes ont été présentés et discutés, à savoir : un projet pilote sur la planification de l'espace maritime (PEM) en Méditerranée et le projet pilote EcAp : Indicateur candidat commun sur « le changement d'affectations des terres » en Adriatique.

Ouverture de la réunion et adoption de l'agenda provisoire

3. Mme Željka Škaričić, directrice du CAR/PAP, a accueilli les participants en souhaitant à tous que cette réunion connaisse le même succès que la réunion MedPartnership organisée deux jours plus tôt et à laquelle ont assisté la plupart des Points focaux. Elle a informé les participants que le CAR/PAP présidera la réunion et animera l'ordre du jour, en effet c'est le CAR/PAP qui aura le plus de présentations et la plupart des questions abordées ont été traitées par le CAR/PAP avec les Parties contractantes. Elle a présenté l'ordre du jour provisoire de la réunion, qui a été accepté à l'unanimité. L'ordre du jour est joint en annexe II de ce rapport.

Point 1 de l'ordre du jour : Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du CAR/PAP

Évaluation à mi-parcours du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC (2012-2019)

4. Mme Škaričić a présenté le premier point de l'ordre du jour, à savoir, l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC (2012-2019), et la préparation de ce qui était attendu par le Plan d'action lui-même. Le document a été construit sur :
 - (i) la liste des réalisations pour la période 2012-2015 ;
 - (ii) l'évaluation du programme de 6 ans du PNUE/PAM ; et
 - (iii) l'évaluation des projets PAC.

Un bref aperçu des principaux résultats structurés selon les trois objectifs du Plan d'action a été présenté, y compris les réalisations concrètes, une grille d'évaluation détaillée et la structure financière. Dans la structure de financement des activités conduites par le CAR/PAP au cours des quatre premières années de la mise en œuvre du Plan d'action, un niveau élevé de financement extérieur a été noté. Mme Škaričić a souligné les efforts entrepris pour concentrer les activités, en dépit du manque de ressources internes, sur les actions en droite ligne avec celles prévues dans le Plan d'action. Pendant cette période, les différents processus d'évaluation ont confirmé que pour

les pays, la mise en œuvre de la GIZC a toujours été comprise comme une activité clé du mandat du PNUE/PAM. Elle a insisté sur les questions clés suivantes, demandant aux PFN de les considérer comme les thèmes principaux de la discussion :

- (i) la ratification est une priorité ;
 - (ii) les PAC et d'autres projets pour mettre en œuvre le Protocole GIZC continueront d'être l'activité principale du CAR/PAP ;
 - (iii) la nécessité de stratégies nationales de GIZC ;
 - (iv) le rôle de la GIZC dans la Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable (SMDD), le processus EcAp et le Cadre régional d'adaptation au changement climatique ; et
 - (v) la gouvernance.
5. En conclusion, Mme Škaričić a brièvement présenté les principales leçons tirées des évaluations externes, à savoir, l'évaluation du programme de travail quinquennal du PNUE/PAM et l'évaluation des projets PAC mis en œuvre depuis la dernière évaluation en 2001. La parole a ensuite été donnée à M. Christophe le Visage qui, avec M. Martin le Tissier, a préparé l'évaluation des PAC pour l'Algérie, Chypre, le Liban, Malte, le Maroc, le Monténégro, la Slovénie et l'Espagne.

La présentation de Mme. Škaričić's est disponible [ici](#).

Evaluation des projets PAC

6. M. Le Visage a présenté l'ébauche de version finale de l'évaluation des projets PAC avec une référence particulière à l'évaluation précédente. Il a rappelé le contexte de cette nouvelle évaluation, a expliqué les objectifs et l'approche appliquée, en précisant le travail accompli en termes de recherches documentaires et de consultations sur le terrain avec les acteurs clés des PAC.
7. Il a présenté la grille d'évaluation développée en expliquant l'idée principale qui a guidée l'évaluation, à savoir, celle de « mesurer » les impacts de chaque projet PAC à différentes échelles - du niveau du projet aux niveaux national et régional. Il a donné un aperçu des principales conclusions à chaque niveau et a conclu avec une liste de recommandations pour alimenter la discussion avec les PFN. Ces recommandations, ainsi que les questions pour la discussion, peuvent être résumés comme suit :
- (i) Poursuivre le programme de PAC (commencer un nouveau cycle de PAC) ;
 - (ii) Renforcer le lien entre les projets PAC et les politiques et plans (au niveau du projet - incorporer les PAC à des projets inscrits dans les politiques/plans locaux ; au niveau national - mener les PAC en tant que pilote et non pas comme des projets « autonomes » ; pour ne pas inclure seulement les ministères de l'environnement, mais aussi d'autres ministères) ;
 - (iii) Améliorer la durabilité des projets PAC (la mise en œuvre de la stratégie, le financement, la gouvernance) ;
 - (iv) Développer des actions dans la partie marine de la zone côtière (reliant GIZC et PEM) ; et
 - (v) Faire du PAC le programme phare pour la mise en œuvre de la GIZC en Méditerranée (par exemple, par la promotion d'un réseau PAC et proposer un label PAC).

La présentation de M. Le Visage est disponible [ici](#).

Point 2 de l'ordre du jour : Discussion

8. Les présentations ont été suivies d'une discussion animée. La plupart des participants qui ont pris part à la discussion ont tenu à féliciter le CAR/PAP pour ses travaux et ont montré un vif intérêt pour ses activités. Ils ont souligné qu'il y avait des résultats concrets. La question de la ratification du Protocole GIZC a été abordée et certains PFN ont annoncé une ratification imminente, certains ont expliqué les problèmes qu'ils ont rencontrés, tels que des changements dans l'administration, tandis que d'autres, qui l'ont déjà ratifié, ont expliqué où en est sa mise en place ou sa

transposition dans la législation et la pratique nationales. La question du rapport de suivi sur la mise en œuvre du Protocole a été soulevée, afin de savoir si les réponses seront ou non recueillies par le PNUE/PAM et quand celui-ci sera opérationnel (voir point 5 de l'ordre du jour).

9. Les partenaires ont particulièrement insisté sur le besoin de renforcer les compétences pour la mise en œuvre du Protocole GIZC. En ce qui concerne sa mise en œuvre et le rôle du CAR/PAP pour aider les pays, il a été souligné que le CAR/PAP pourrait offrir une assistance même si le Protocole n'a pas été officiellement ratifié. Un soutien à la formation a aussi été encouragé. Ainsi, il a été suggéré que la prochaine série de cours de formation virtuel MedOpen soit ouverte à plus de pays, la dernière session ayant été ouverte seulement pour ceux éligibles au FEM.
10. La GIZC a été une fois de plus mise en avant comme un excellent outil pour un développement durable, et son rapprochement avec la PEM a été fortement recommandé. À cette fin, il a été suggéré que la nouvelle génération de projets PAC soit étendue à la partie marine (c.à.d. inclure la planification de l'espace maritime) et d'être plus opérationnelle (orientée vers la planification et la réglementation). Généralement, l'initiative PAC a été saluée comme une excellente activité, à l'impact encore et toujours positif. D'autres suggestions ont été faites pour les futurs projets PAC, comme de devenir transfrontaliers et d'impliquer plusieurs autres composants du PNUE/PAM, de manière à faire face à des questions d'intérêt régional plus larges, et afin que les expériences puissent être partagées avec d'autres régions confrontées à des problèmes similaires. Il a également été suggéré que ceux-ci soient les projets phares pour la mise en œuvre du Protocole de GIZC. Un suivi devrait également être assuré par la définition d'objectifs et les moyens de mettre en œuvre les outils de GIZC. Une des vertus principale des PAC est leur important rôle intégrateur. L'intégration a été soulignée comme un problème clé car, dans la plupart des cas, elle vient à manquer à la fois horizontalement et verticalement. Au sein même du système du PNUE/PAM l'intégration et la coopération devraient être améliorées. Le Jour de la Côte a été mentionné comme un outils fort pour d'améliorer la participation de tous les niveaux de la société.
11. Pour gagner en visibilité ainsi que pour économiser des fonds, il a été suggéré que le CAR/PAP et le PNUE/PAM essayent d'identifier, et de se joindre, à des initiatives macro-régionales ou locales pertinentes. La mise en réseau, à travers les projets PAC, la PEM, etc. a été mentionné comme une bonne opportunité de discuter de problèmes communs à différents pays/ régions. Étant donné le manque de fonds, de tels réseaux pourraient fonctionner à travers une section spéciale sur le site Internet du CAR/PAP, un forum ou une interface de ce genre. De même, le travail sur les indicateurs a été reconnu d'importance de premier ordre, comme défini dans le Plan d'action, ainsi que des liens établis avec l'approche EcAp. Bien qu'il existe une grande quantité de documents et de connaissance aux niveaux international et national (par exemple, diverses directives de l'UE et les Protocoles du PAM/PNUE), beaucoup d'activités doivent être effectuées au niveau local, où les PAC sont d'une importance capitale. Compte tenu de la situation financière du MTF, l'importance des financements externes a été fortement mise en avant, et le CAR/PAP a été félicité pour avoir très bien géré cet aspect.

Point 3 de l'ordre du jour : Planification de l'espace maritime en méditerranée : présentation du projet pilote mis en œuvre en Grèce

12. Mme. Athena Mourmouris, PFN grec du CAR/PAP et représentante du Ministère de l'environnement, M. Elias T. Beriatos et Mme. Marilena Papageorgiou, tous deux de l'Université de Thessaly, Grèce, ont présenté le projet en cours de réalisation « Vers la planification de l'espace maritime en Méditerranée ». Ils ont introduit l'objectif principal du projet, à savoir, faciliter la mise en œuvre du Protocole GIZC, en particulier en ce qui concerne ses dispositions sur la partie marine de la zone côtière, en développant et testant des outils méthodologiques qui nous l'espérons serviront de guide à toutes les PC afin de formuler ou renforcer leurs propres systèmes nationaux de PEM. Ils ont donné un bref aperçu du projet, en introduisant les îles Ioniennes comme étant la zone du projet, les acteurs locaux et nationaux impliqués et les principaux événements organisés. Le besoin de méthodologies et d'outils pour mettre en œuvre concrètement la PEM a été mis en évidence, tandis que l'intégration de la PEM à la GIZC a été

caractérisé comme une tâche particulièrement difficile, surtout pour garantir que les deux contribuent au développement durable des zones côtières. Le besoin d'approches alternatives a également été identifié, particulièrement en matière de gouvernance appropriée. Une liste des méthodologies et des outils testés dans le projet a été présenté. Un manque d'expérience dans l'intégration d'EcAp dans le processus PEM a été également mis en évidence.

13. Enfin, les partenaires grecs ont proposé leur ébauche de recommandations, afin d'intéresser les participants et stimuler la discussion. Un questionnaire a également été distribué aux participants afin de collecter certaines informations basiques sur la PEM dans leurs pays.

La présentation sur la PEM est disponible [ici](#).

Point 4 de l'ordre du jour : Discussion

14. Après cette présentation, les participants ont partagé d'autres expériences nationales de PEM qui pourraient être utiles à la poursuite de la mise en œuvre du projet pilote, ainsi que pour la mise en œuvre globale de la PEM en Méditerranée. En particulier, les projets de PEM menés en Israël et à Chypre (en collaboration avec le gouvernement grec) ont été mis en évidence. En outre, des expériences de PEM sont à noter au Maroc, en Espagne et en France (sur deux îles). En particulier, le projet de PEM ADRIPLAN - un projet dans l'Adriatique et les éco-régions Ioniennes, a été souligné comme un bon exemple et le besoin de partager les leçons apprises des deux projets a été abordé.
15. Les participants ont convenu collégalement de l'utilité de la méthodologie appliquée dans le projet pilote. En ce qui concerne l'utilisation de l'évaluation de la vulnérabilité, cette composante doit encore être explorée et testée afin de savoir si une évaluation rapide ne serait pas préférable pour indiquer les zones vulnérables où de nouvelles données seraient collectées. En outre, il a été souligné que, pour assurer une meilleure efficacité de la mise en œuvre de l'outil, les liens entre le PNUE/PAM et le processus de l'UE devraient être renforcés, ainsi que ceux avec la GIZC.
16. L'exemple de l'atlas SIG de la Mer Baltique a été mis en avant, ainsi que l'idée de demander au PNUE/PAM de fournir son assistance pour lever des fonds pour la préparation de la plateforme SIG générale.
17. Sur la base des commentaires des participants, les partenaires grecs ont apporté les clarifications suivantes :
 - l'utilisation de données de qualité est très important pour la PEM ; il est aussi important d'utiliser de plus longues séries temporelles, des séries couvrant jusqu'à 30 ans, et comprenant différentes saisons ;
 - la couverture géographique est un problème technique ; dans le cas de la PEM en Grèce, la couverture déterminée, afin de simplifier l'approche, correspond aux eaux territoriales ; selon la Directive européenne sur la PEM, la Zone économique exclusive (ZEE) peut être incluse ;
 - l'intégration entre différentes initiatives est crucial pour un résultat général positif ; les interconnexions avec le projet ADRIPLAN sont d'ors et déjà effective puisque certains partenaires impliqués sont les même dans les deux projets ;
 - en Grèce la législation sur l'aménagement du territoire a été amendée de telle sorte que les autorités compétentes pour la planification terrestre et maritime sont les mêmes (pour l'instant) ;
 - il existe des limites quant à l'efficacité des outils disponibles pour la cartographie 3D ; la zone du projet comprend deux aires marines protégées ;
 - un travail supplémentaire est nécessaire pour évaluer les interactions terre-mer.

18. En conclusion, les participants ont accueilli favorablement les premiers résultats du projet pilote sur la PEM mené par le CAR/PAP et les partenaires grecs. Ils ont soulevé de nouvelles opportunités qui pourraient conduire au final à une décision sur la PEM lors de la COP19.
19. Enfin, il a été demandé aux participants de remplir un questionnaire important pour la réalisation du projet. Le questionnaire sera également disponible en français.

Point 5 de l'ordre du jour : format de rapport sur le Protocole GIZC

20. Mme Škaričić a rappelé aux participants l'importance du format du système de rapport sur le Protocole GIZC. Les parties juridique et institutionnelle de ce système de rapports ont été adoptées par la COP précédente, tandis que la prochaine COP est censée adopter la partie opérationnelle. Elle a indiquée que pendant le processus de consultation sur la partie opérationnelle en 2015, seuls trois pays avaient fourni leurs réponses, à savoir la Croatie, le Monténégro et l'Espagne. Il a donc été conclu que le format de rapport proposé était satisfaisant aux besoins des PC et du Protocole.
21. En conclusion, les participants ont partagé leur soutien à cette partie opérationnelle du format de rapport sur le Protocole GIZC, qui sera donc présenté pour validation lors de la COP19.

Point 6 de l'ordre du jour : Projet pilote EcAp

Introduction

22. Le projet pilote sur l'approche écosystémique (EcAp) a été présenté par M. Marko Prem, Directeur adjoint CAR/PAP, qui est revenu sur le contexte qui entoure l'EcAp dans le système du PNUE/PAM et a rappelé aux participants l'état actuel de sa mise en œuvre. En particulier, il a insisté sur le cluster lié à « la côte et à l'hydrographie » auquel le CAR/PAP fournit une assistance technique. Ce groupe comporte deux indicateurs (terrestres) côtiers (EO8) et celui sur l'hydrographie (EO7).
23. Il a ensuite mis en exergue les objectifs de cette session à l'égard du projet pilote EcAp, à savoir : présenter le travail effectué durant le projet pilote dans la région de Adriatique dans le cadre du projet EcAp-Med qui est largement cofinancé par l'UE ; justifier la nécessité de la réintroduction de l'indicateur candidat commun sur « le changement d'affectations des terres » dans la liste des indicateurs communs EcAp ; et recommander lors de la Réunion du Groupe de correspondance sur le suivi de l'EcAp (CORMON) d'inclure cet indicateur dans la liste des indicateurs communs ou non. Il a souligné qu'il s'agit d'un indicateur important en raison des exigences de l'approche écosystémique sur la partie terrestre des zones côtières, mais aussi parce que les données collectées pour cet indicateur pourraient contribuer à remplir les obligations relatives au suivi de l'évolution et de l'état des zones côtières.

La présentation de M. Prem est disponible [ici](#).

L'indicateur candidat commun sur le « changement d'affectations des terres » en Adriatique

24. L'indicateur candidat commun sur le « changement d'affectation des terres » a été présenté par M. J. Fons Esteve de l'Université Autonome de Barcelone en tant que consultant pour le CAR/PAP pour ce projet pilote. Dans la première partie de son exposé, il est revenu sur la base théorique de l'étude, et en particulier les éléments importants pour la définition des unités d'analyse au sein de la zone côtière, la relation entre les changements d'affectation des terres et la préservation des écosystèmes et des paysages, la définition du bon état écologique, les sources de données et les classes d'affectation des terres, et les méthodes pour la mesure des changements, à savoir, les paramètres pouvant être pris en considération.

25. La deuxième partie de la présentation a été consacrée aux résultats du projet pilote dans la région de l'Adriatique, comprenant les états pour les années 2000 et 2006, ainsi que les tendances/changements entre ces périodes. L'accent a été mis sur l'affectation des terres dans les unités d'analyse de 300 mètres, et les ceintures de 1km et de 10 km dans les zones côtières, tels que définis par le Protocole GIZC. L'élévation a été prise en compte en raison de la géomorphologie complexe et diversifiée des zones côtières dans la région.
26. Le consultant a résumé son propos en concluant que l'indicateur a été très utile pour déterminer les impacts potentiels sur les écosystèmes/biodiversité ; que la méthode était plutôt simple et serait plus détaillée dans les lignes directrices de suivi ; et que l'indicateur de changement d'affectation des terres pourrait servir les pays à mieux définir un bon état environnemental et les mesures pour y parvenir ; enfin que l'indicateur est un bon outils pour identifier le degré d'impact. Parmi les questions en suspens, restent celle de la pertinence des zones/ceintures d'analyses et la disponibilité des informations/données pour couvrir l'ensemble de la région méditerranéenne ont été mentionné. En ce qui concerne les données, il a été suggéré d'établir une coopération avec l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) afin de chercher à bénéficier des instruments de voisinage de l'UE.

La présentation de M. Fons Esteve est disponible [ici](#).

Point 7 de l'ordre du jour: Discussion

27. La présentation a été très bien accueillie, donnant un bon aperçu de cet indicateur et une bonne analyse de divers aspects, offrant ainsi beaucoup de matière pour la discussion. Les commentaires et les suggestions des participants peuvent être résumés autour des deux éléments suivants: a) Définition de la zone côtière et des unités d'analyse ; et b) L'interprétation des résultats et la définition de mesures.
28. En ce qui concerne a) La définition des unités d'analyse et la définition de la zone côtière, les participants ont fermement déclaré que la zone côtière, telle que définie par le Protocole GIZC, devrait être l'unité d'analyse de base de l'indicateur. La question des unités d'analyse a suscité beaucoup plus d'incertitudes. Bien que les ceintures proposées (300 m, 1 et 10 km) sont basés sur des expériences antérieurs (projets de l'AEE, Pegaso et de Médine), la majorité s'est montrée en accord avec la ceinture des 300 m, puisque cette bande est liée à la zone de retrait côtier et peut fournir des informations sur le type d'urbanisation le long de la côte. Toutefois, selon les participants, le choix de bandes intérieures plus large devrait être laissé à la discrétion des pays.

La raison réside dans l'interprétation des résultats qui ont une forte dimensions socio-économique, historique et culturelle, en plus de conditions géomorphologiques et géographiques spécifiques à chaque pays. Etant donné que la gestion et les mesures connexes pour atteindre un bon état environnemental intègrent toutes ces dimensions du développement durable et les impacts sur les écosystèmes côtiers, la biodiversité et les paysages dépendent des résultats d'une telle analyse, à savoir, l'indicateur lui-même, il devrait donc revenir aux pays de décider. De même, les critères d'élévation devraient être plus souples pour intégrer et refléter, autant que possible, les écosystèmes dans leur homogénéité, ceux-ci diffèrent dans les régions Adriatique et Méditerranée en particulier. La bande des 300 m, tel que proposée dans le rapport, pourrait dans certaines autres circonstances être réajustée à 600 m, comme cela a pu être le cas en Grèce, par exemple.

29. En ce qui concerne b) l'interprétation des résultats et la définition de mesures, même si l'indicateur est un outil simple pour illustrer les tendances dans les changements d'affectation des terres à des fins d'interprétation, d'autres critères doivent être pris en compte (voir point a), à savoir, en raison de fortes dimensions socio-économique, culturelle et historique, en plus des conditions géomorphologiques et géographiques spécifiques, l'interprétation doit être laissée aux pays.

30. Les participants ont conclu que cet indicateur était un très bon outil pour détecter les changements. Ils ont reconnu son utilité comme outil puissant et approprié pour rendre ces changements visibles sur cartes. Il s'agit d'une façon simplifiée de reconnaître les processus et les tendances significatives dans les zones côtières. Cependant, le développement de cet outils doit être poursuivi, en particulier en ce qui concerne l'interprétation des résultats et la possibilité d'incorporer plus de souplesse afin de pouvoir retranscrire et tenir compte des spécificités et des conditions de gestion locales des pays. Par conséquent, les pays doivent définir la bande côtière et les distances pertinentes pour l'analyse afin de refléter les besoins liés à la gestion des activités humaines.
31. La réunion a recommandé au groupe CORMON de ne pas abolir l'indicateur candidat commun, mais de continuer à travailler dessus, en tenant compte des propositions des PFN du CAR/PAP, comme décrit dans ce document. L'indicateur est vraiment important pour l'analyse des processus dans les zones côtières et, comme il s'agit d'un outil simple, il doit être développé de manière à permettre aux pays de proposer des mesures adéquates pour atteindre le bon état environnemental (à préciser par les pays eux-mêmes en prenant en considération les spécificités locales) et, par conséquent, à apporter plus d'objectivité dans les rapports sur l'état et l'évolution de leurs zones côtières.

Point 8 de l'ordre du jour : Plan d'action pour 2016-2017 dans le cadre de planification stratégique de six ans du PNUE/PAM

32. Mme Škaričić a présenté les principaux éléments à inclure dans le plan de travail pour 2016-2017 dans le cadre du programme stratégique de 6 ans du PNUE/PAM. Dans la mesure où celui-ci est encore en développement et discuté par les PFN du PAM, à ce stade plus de détails ne pouvaient pas être présentés, en particulier en matière de budget. Elle a élaboré six composantes relatives à : 1) la pollution d'origine maritime et terrestre ; 2) la biodiversité et les écosystèmes ; 3) les changements climatiques ; 4) les ressources naturelles ; 5) la gouvernance ; et 6) l'examen de l'environnement Méditerranéen.

La présentation de Mme. Skaricic est disponible [ici](#).

33. En guise d'introduction à la discussion, l'exemple du Monténégro de continuer immédiatement avec les activités du PAC et de les étendre à la partie marine de la zone côtière a été présenté, en soulignant que la lettre d'approbation pour un projet FEM proposé par le ministre monténégrin a déjà été reçu. En outre, des contacts ont été établis avec les ministères en Bosnie-Herzégovine et l'Albanie - les deux pays éligibles au FEM, dont les lettres d'approbation devraient être reçues bientôt. Sur la base de ces lettres, une note conceptuelle, qui a été validée par le FEM, sera encore développé. Mme Škaričić a exprimé l'espoir que le CAR/PAP serait en mesure de lever ces fonds dans les mois à venir.
34. En conclusion, Mme. Škaričić a invité les PFN à exprimer leurs besoins et priorités pour lesquelles le CAR/PAP pourra fournir une assistance, mais aussi à partager des informations relatives à des pistes de financement et de cofinancement, afin que le Centre puisse proposer un programme de travail pour la prochaine période biennale qui reflétera plus en détail les besoins des pays.

Point 9 de l'ordre du jour : Discussion

35. La présentation a été suivie d'une discussion très constructive au cours de laquelle les PFN ont exprimé leur soutien aux efforts du CAR/PAP dans la mise en œuvre de ses activités futures. En outre, ils ont salué la volonté du CAR/PAP de fournir une assistance technique aux pays dans la réalisation de leurs propres priorités en dépit des sources de financement limitées. A cet égard, les partenaires ont appelé à l'application d'une approche intégrée des questions spécifiques reflétant les besoins communs des pays, tels que la gestion des plages (au Monténégro), les infrastructures bleue/verte (par exemple, en droite ligne avec le récent soutien de la DG-ENV et DG Mare au

couple croissance verte/bleue), etc. Cependant, il a été recommandé d'avoir à l'esprit que ces priorités devraient avoir un certain intérêt pour la région, afin que les autres pays puissent bénéficier de l'expérience des autres et éventuellement répliquer certaines pratiques/approches.

36. Compte tenu des possibilités limitées de financement au sein du PNUE/PAM, un besoin de renforcer la coordination et les mises en synergies dans l'obtention de financements externes a été noté. Il a été recommandé d'associer le CAR/PAP, dans la mise en œuvre du Protocole GIZC et de son Plan d'action, à des initiatives nationales et sous-régionales (par exemple, dans le cadre de la macro stratégie Adriatique-Ionienne) et de coordonner la mise en œuvre du Protocole GIZC avec d'autres protocoles internationaux.
37. Quant à la contribution du CAR/PAP à la stratégie à mi-parcours du PNUE/PAM et à sa procédure d'adoption, il a été expliqué que la stratégie serait soumise à discussion, en première instance, pour son approbation lors de la prochaine réunion des PFN du PAM. En outre, la stratégie à mi-parcours a été retenue comme un résultat des efforts conjoints de tous les CAR et de l'Unité de coordination du PAM, ce qui représente un bon pas en avant. La GIZC a été à nouveau reconnue comme l'outil le plus approprié pour atteindre les objectifs fixés par la PEM et EcAp. Elle a été introduite dans le projet de SMDD (en cours de révision) dans le but de fournir un cadre régional approprié pour sa mise en œuvre sur le terrain et de rationaliser l'approche de GIZC à d'autres politiques sectorielles, ainsi qu'à l'ensemble des processus en cours d'élaboration dans le cadre du système de Barcelone.

Point 10 de l'ordre du jour : Décisions relatives au CAR/PAP à soumettre à la COP19

38. Les participants ont commenté en détails et on ensuite approuvé la proposition relative aux décisions à soumettre pour approbation, tout d'abord aux PFN du PAM, et par la suite à la COP19.

Point 11 de l'ordre du jour : Conclusions and recommandations

39. Les conclusions et les recommandations de la réunion ont été préparées par le CAR/PAP, après révisions et commentaires des participants, celles-ci sont disponibles en Annexe III de ce document.

Point 12 de l'ordre du jour : Clôture

40. Avant la clôture de la réunion, les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère très positive et amicale. Mme Škaričić a remercié les participants pour leurs observations précieuses et constructives, les interprètes pour l'excellent travail accompli et l'équipe CAR/PAP pour la bonne organisation de la réunion et son engagement. Elle a également soulevé l'espoir que la réunion elle-même, qui a été organisé suivant des règles pour une événement éco-responsable (par exemple, une salle de conférence avec éclairage naturel, des hôtels à une distance de marche de la salle de réunion, de l'eau du robinet a servi à la place de l'eau en bouteille, un minimum de documents imprimés disponibles - à la place, toute l'information et les documents disponibles en ligne pour les participants avant, pendant et après la réunion, etc.) contribuera à l'amélioration des conditions environnementales et de vie dans la région méditerranéenne. Le rapport du CAR/PAP sur l'éco-responsabilité et le calcul de l'empreinte CO2 de l'événement est joint en annexe IV du présent rapport.
41. Mme. Škaričić a clôturé à 18h00.

ANNEXE I**List of participants / Liste des participants****ALBANIA / ALBANIE**

Mme Borana ANTONI
Experte en ESE, EIE, pollution industrielle,
Unité des standards environnementaux
Ministère de l'environnement
Rruga e Durrësit, No. 27
Tirana

Tel/Fax: ++ 355 4 22256113
E-mail: Borana.Antoni@moe.gov.al
www.moe.gov.al

ALGERIA / ALGERIE

M. Raouf HADJ AISSA
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de
l'Environnement
1, rue des Quatre Canons
16000 Alger

Tel/Fax: ++ 213 21
E-mail: hadjaissa_raouf@yahoo.fr
www.mate.gov.dz

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE ET HERZEGOVINE

M. Tarik KUPUSOVIC
Coordinateur national du PAM
Institut du Génie Hydraulique
Stjepana Tomica 1
71000 Sarajevo

Tel: ++ 387 33 207949
Fax: ++ 387 33 207949
E-mail: tarik.kupusovic@heis.ba
www.heis.com.ba/

CROATIA / CROATIE

M. Ivan RADIC
Conseiller principal
Département pour la protection de la mer
Direction des activités en relation avec le climat,
développement durable et protection du sol, de l'air
et de la mer
Ministère de l'environnement et de la protection de
la nature
Radnička cesta 80 (Zagreb tower)
10000 Zagreb

Tel: ++ 385 1 3717242
Fax: ++ 385 1 3717135
E-mail: ivan.radic@mzoip.hr
www.mzoip.hr

CYPRUS / CHYPRE

Mme Joanna CONSTANTINIDOU
Responsable environnement
Département de l'environnement
Ministère de l'agriculture, du développement rural et
de l'environnement
20-22 October 28th Avenue
2414 Engomi
Nicosia

Tel: ++ 357 22 408920
Fax: ++ 357 22 774945
E-mail:
jconstantinidou@environment.moa.gov.cy
www.moa.gov.cy

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

Mme Marijana MANCE

Policy Officer

UNEP/MAP FP

Mediterranean Sea

European Commission

Directorate-General for Environment

Unit C2: Marine Environment and Water Industry

Avenue de Baulieu 5, office BU 9 04/110

B-1049 Brussels

Belgium

Tel: ++ 32 2 2982011

E-mail: marijana.mance@ec.europa.eu

FRANCE / FRANCE

M. Fabrice BERNARD

Délégué Europa International

Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages

Lacustres

Bastide Beaumanoir

3, rue Marcel Arnaud

13100 Aix en Provence

Tel : ++ 33 4 42912835

E-mail: F.Bernard@conservatoire-du-littoral.fr

www.conservatoire-du-littoral.fr

GREECE / GRECE

Mme Athena MOURMOURIS

Directrice générale honoraire pour l'environnement

Ministère de la reconstruction productive, de

l'environnement et de l'énergie

Akti Moutsopoulou 25

18534 Piraeus

Tel: ++ 30 6974581325

Fax: ++ 30 210 4111318

E-mail: athenamour@yahoo.co.uk

ISRAEL / ISRAEL

Mme Maayan HAIM

Ingénieur côtier environnement

Ministère de la protection de l'environnement

15a Pal-Yam Street

P.O.Box 811

Haifa 31007

Tel.: ++ 972 4 8633513

Fax: ++ 972 4 8633150

E-mail: MaayanH@sviva.gov.il

www.sviva.gov.il

LEBANON / LIBAN

M. Georges AKL

Ingénieur en génie civil

Chef de service des ressources naturelles

Ministère de l'environnement

Centre Lazarieh 8 etage block A 4

P.O. Box 11

2727 Beirut

Tel.: ++ 961 1 976555 ext 453

Fax: ++ 961 1 976534

E-mail: G.Akl@moe.gov.lb

www.moe.gov.lb/

MOROCCO / MAROC**M. Hafid EL OUALJA**

Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques
Ministère Délégué auprès du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, chargé de l'Environnement
9, Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad
Rabat

Tel: ++ 212 5 37 576646 / 570656

Fax: ++ 212 5 37576645

E-mail: h.oualja@gmail.com**MONTENEGRO / MONTENEGRO****Mme Aleksandra IVANOVIC**

Conseillère
Entreprise publique pour la gestion du littoral du Monténégro
Ul. Popa Jola Zeca bb
85310 Budva

Tel: ++ 382 33 452709 or 402060

Fax: ++ 382 33 452685

E-mail: aleksandra.ivanovic@morskodobro.comwww.morskodobro.com**SLOVENIA / SLOVENIE****M. Mitja BRICELJ**

Secrétaire
Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire
Direction de l'eau et des investissements/ division de la gestion de l'eau
47 Dunajska cesta
SI – 1000 Ljubljana

Tel: ++ 386 1 4787477

Fax: ++ 386 1 4787425

E-mail: mitja.bricelj@gov.siwww.mko.gov.si/en/**SPAIN / ESPAGNE****M. Jordi GALOFRE SAUMELL**

Jefe del Servicio de Costas en Tarragona
Direction générale de la durabilité du littoral et de la mer
Ministère de l'environnement et du milieu rural et marin
Plaza Imperial Tarraco, 4
43005 Tarragona

Tel: ++ 34 977 216469

Fax: ++ 34 977 230563

E-mail: Jgalofre@magrama.eswww.marm.es**TURKEY / TURQUIE****M. Emrah SÖYLEMEZ**

Chef de section
Ministère de l'environnement et de l'urbanisation
Direction générale de l'aménagement du territoire
Département des zones côtières
Sögütözü Mah. 2179. Sokak No: 5
Çankaya/Ankara

Tel: ++ 90 312 285 7173 / 2376

Fax: ++ 90 312 2874923

E-mail: emrahs@csb.gov.tremrah.soylemez@csb.gov.tr

MAP FOCAL POINTS / POINTS FOCAL DU PAM

M. Charles-Henri de BARSAC

Ministère de l'écologie, du développement durable
et de l'énergie
92055 La Défense Cedex
FRANCE

Tel/Fax : ++ 33 1 40817613

E-mail : Charles-Henri.De-Barsac@developpement-durable.gouv.fr
www.developpement-durable.gouv.fr

Mme Jelena KNEZEVIC

Conseillère du Ministre
Ministère du développement durable et du tourisme
IV Proleterske brigade 19
81000 Podgorica

Tel : ++ 382 20 446225

Fax : ++ 382 20 446215

E-mail : jelena.knezevic@mrt.gov.me

INVITED EXPERTS / EXPERTS INVITES

Mme Daniela ADDIS

CAMP Italy National Co-ordinator
Piazzale Flaminio 9
Rome
ITALY

Tel: ++ 33 3 5003493

Fax: ++ 33 3 5003493

E-mail: addis@camp-italy.org

M. Elias T. BERIATOS

Professor, Director of Planning Laboratory
University of Thessaly (UTH)
Pedion Areos
38334 Volos
GREECE

Tel: ++ 30 2421074449

Fax: ++ 30 2421074397

E-mail : beriatos@prd.uth.gr / beriatos@otenet.gr

Mme Françoise BRETON

Department of Geography
Universitat Autònoma de Barcelona (UAB)
08193 Bellaterra (Barcelona)
Catalunya
SPAIN

Tel: ++ 34 93 5813549

E-mail: francoise.breton@uab.cat

M. Jaume FONS-ESTEVE

Senior Researcher
Department of Geography – Edifici B
Autonomous University of Barcelona
08193 Bellaterra (Barcelona)
SPAIN

Tel: ++ 34 680 808342

Fax: ++ 34 93 5813518

E-mail: jaume.fons@uab.cat

Mme Marilena PAPAGEORGIOU

Department of Planning and Regional Development
University of Thessaly (UTH)
Pedion Areos
38334 Volos
GREECE

Tel: ++ 30 2421074493

E-mail: mpapageorgiou95@hotmail.com

M. Christophe Le VISAGE

Expert

Strategies Mer et Littoral

20 rue Louis Guilloux

Thorigne Fouillard

FRANCE

Tel: ++ 33 6 66474350

Fax: ++ 33 299624818

E-mail: christophe.le.visage@gmail.com**PRIORITY ACTIONS PROGRAMME / REGIONAL ACTIVITY CENTRE (PAP/RAC)
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES / PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES
(CAR/PAP)****Mme Branka BARIC**

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340477

E-mail: branka.baric@paprac.org**Mme Marina MARKOVIC**

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340476

E-mail: marina.markovic@paprac.org**M. Sylvain PETIT**

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340474

E-mail: sylvain.petit@paprac.org**Mme Daria POVH SKUGOR**

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340478

E-mail: daria.povh@paprac.org**M. Marko PREM**

Directeur adjoint

Tel: ++ 385 21 340475

E-mail: marko.prem@paprac.org**M. Neven STIPICA**

Chargée de programme

Tel: ++ 385 21 340479

E-mail: neven.stipica@paprac.org**Mme Zeljka SKARICIC**

Directrice

Tel: ++ 385 21 340471

E-mail: zeljka.skaricic@paprac.org

Centre d'activités régionales /
Programme d'actions prioritaires (CAR/PAP)
Kraj. Sv. Ivana 11
21000 Split

Tel: ++ 385 21 340470

Fax: ++ 385 21 340490

www.pap-thecoastcentre.org**CAR/PAP Consultantes:****Mme Veronique EVERS**E-mail: veronique.evers@gmail.com**M. Ivan SEKOVSKI**E-mail: ivansekovski@googlemail.com

ANNEXE II

Agenda

9:00 – 11:00	<p>Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités du CAR/PAP:</p> <ul style="list-style-type: none">– Evaluation intermédiaire du Plan d'action pour la mise en œuvre du Protocole GIZC (2012-2019) (Mme Željka Škaričić).– Evaluation des projets PACs (M. Christophe Le Visage). <p>Discussion.</p>
11:00 – 11:30	Pause café.
11:30 – 12:30	Aménagement de l'Espace Marin (AEM) en méditerranée : présentation du projet mise en œuvre par la Grèce et discussion (M. Elias T. Beriatos, Mme Marilena Papageorgiou and Mme Athena Mourmouris).
12:30 – 13:00	Format du rapport de suivi pour le Protocole GIZC : discussion et recommandations (Mme Željka Škaričić).
13:00 – 14:30	Pause déjeuner.
14:30 – 16:00	<p>Approche éco-systémique, projet pilote : « changement de l'affectation des terres » en Adriatique.</p> <p>Présentation et discussion.</p>
16:00 – 16:30	Pause café.
16:30 – 18:00	<p>Plan de travail pour 2016-2017 dans le cadre de la planification stratégique sur six ans du PAM (Mme Željka Škaričić).</p> <p>Décisions liées au CAR/PAP à soumettre à la COP19 (Mme Željka Škaričić).</p> <p>Conclusions et recommandations</p>
18:00	Clôture.

ANNEXE III

Conclusions et recommandations

Suite aux discussions et aux présentations de l'ensemble des points de l'agenda, les participants à la réunion ont :

1. reconnaissant les progrès réalisés jusqu'ici dans la mise en œuvre du Plan d'action de GIZC, approuvé le rapport d'évaluation à mi-parcours et ils ont recommandé sa soumission à la réunion des PFN du PAM à titre de document informatif ;
2. informant sur l'état de ratification du Protocole GIZC dans leurs pays, confirmé leur engagement à soutenir le processus de ratification dans leurs pays avec pour objectif de se conformer au plan d'action ;
3. confirmant l'importance des projets PAC pour la mise en œuvre de la GIZC dans la région méditerranéenne, entériné les conclusions de l'évaluation des PAC, laissant la possibilité de fournir des commentaires et amendements écrits jusqu'au 15 juin 2015 ;
4. accueilli positivement les premiers résultats du projet pilote sur la Planification de l'Espace Maritime (PEM) dirigé par le CAR/PAP et les partenaires grecs, ils attendent de nouveaux développements et précisions qui pourraient conduire à une décision sur la PEM comme partie intégrante de la GIZC à soumettre à la COP19 ;
5. soutenu la partie opérationnelle des rapports d'évaluation sur le Protocole GIZC, qui sera soumis pour adoption à la COP19 ;
6. accueilli positivement le travail réalisé sur l'indicateur candidat commun sur le changement d'usage des sols en tant qu'outils d'intérêt pour suivre les processus et tendances ; cependant, à ce stade il ne peut être utilisé à des fins de gestion.

En ce qui concerne les futures activités sur la mise en œuvre du Plan d'action de GIZC, les participants ont fait les recommandations suivantes :

1. Développer un nouveau cycle de projets PAC qui prendra en compte les recommandations de l'évaluation, en particulier en ce qui concerne l'intégration des projets dans le cadre des politiques nationales, étendre les projets à la partie maritime de la zone côtière et à faire de ces projets un espace privilégié de l'intégration des travaux de toutes les composantes du PAM/PNUE.
2. (Encourager la Bosnie-Herzégovine à proposer un projet de PAC pour sa zone côtière à la réunion des PFN du MAP)¹.
3. Soutenir les projets PAC comme une initiative phare pour la mise en œuvre de la GIZC, en particulier concernant le transfert de connaissances et le partage d'expérience, par exemple, à travers une boîte à outils pour faciliter la répliation dans d'autres territoires et situations. À cet égard, un réseau officiel des PAC et d'autres projets de GIZC devrait être établi.
4. Mettre en œuvre une approche intégrée sur des questions spécifiques qui reflètent les besoins des pays, tels que la gestion des plages, les infrastructures bleue/verte, etc.
5. Associer le CAR/PAP, au regard de son rôle de maître d'œuvre à la mise en œuvre du Protocole GIZC et du Plan d'action, aux initiatives nationales et sous-régionales, telles que l'élaboration de stratégies nationales de GIZC et des stratégies macro-régionales (par ex. l'initiative Adr-

¹ Sous réserve de la confirmation du participant de Bosnie-et-Herzégovine.

Ionienne) et coordonner la mise en œuvre du Protocole GIZC avec les autres protocoles et législations qui s'appliquent aux pays méditerranéens. Il s'agit d'être efficace, et d'accompagner le développement de réglementations GIZC dans d'autres régions quand et si nécessaire.

6. Travailler ensemble sur le renforcement du rôle de la GIZC dans la SMDD de manière à fournir un cadre régional approprié pour sa mise en œuvre sur le terrain et de rationaliser l'approche de GIZC et ses principes à d'autres politiques sectorielles.
7. Continuer le travail initié sur la PEM dans les conditions spécifiques à la Méditerranée aux niveaux régional et national, en accordant une attention particulière aux interactions terre-mer et en recherchant l'intégration de la gestion terrestre et maritime à la GIZC. À cet égard, et sur la base des résultats du projet pilote de PEM et d'activités similaires, une décision sur la PEM devrait être proposé à la réunion des PFN du PAM et lors de la COP19 pour adoption.
8. Suggérer au groupe COR MON de poursuivre le développement de la méthode de mesure de l'indicateur candidat commun sur le changement d'usage des sols, comme outils indicatif de tendances, en prenant en considération les propositions faites par les PFN du CAR/PAP.

ANNEXE IV

Un événement éco-responsable et calcul de l'empreinte CO₂

Les émissions de Gaz à effet de serre sont obtenu grâce au calculateur de l'empreinte CO₂

[MYCLIMATE](#)

Informations requises:

- Participants : 34 participants
 - Durée : 1 jour
 - Pays : Croatie
 - Surface : 72 m²
 - 2 arrivées en voiture avec une distance moyenne de 245 km + 345 km (soit 1180 km aller-retour)
 - 16 vols de courte distance, sans classe affaire
 - 6 vols de moyenne distance, sans classe affaire
 - Consommation énergétique de l'événement : 3kW par heure, pour une consommation totale de 21kWh, sans source d'énergie renouvelable
 - Nourriture : 2 kilos de gâteaux secs servis lors de 2 pauses café
 - Consommation de boissons : eau du robinet en pot, 3 litres de jus d'orange et 3 litres de café
 - Hébergement : 25 nuitées dans des hôtels 4 étoiles, et 3 nuitées dans un hôtel 3 étoiles
 - Matériel imprimé : 4 kilos dont ½ kilos de papier recyclé
 - Un petit stand promotionnel
- ➔ **Total des émissions de CO₂ : 11,947 tonnes (soit 351 par personne)**
- ➔ **Pas de référence à titre comparatif²**
- ➔ **Pas d'option de compensation carbone** – Comment intégré ces dépenses et les faire certifier par des auditeurs?³

Les aspects positifs de la réunion:

1. Information sur la réunion disponible en ligne, par exemple l'information sur les mesures éco-responsables disponibles avant, pendant et après la réunion
2. Pas de vol long courrier
3. Hôtel et salle de réunion à une courte distance de marche (moins de 5 min)
4. Eclairage naturel et taille appropriée de la salle de réunion
5. Carafes d'eau remplies avec l'eau du robinet et véritable fournis aux participants
6. Pas de plastique
7. Documents de la réunion disponible sur le [site Internet de la réunion](#)
8. Agenda de la réunion accroché dans la salle de réunion, seulement les conclusions et recommandations ont été distribuées aux participants, imprimées recto-verso, du papier était néanmoins disponible (34 feuillets A4) pour les participants, si besoin, pour la prise de

² Plus tard, lors de la réunion du groupe de travail éco-responsable du PAM, un ecomparaison a été établie avec les calculs d'émissions réalisés par le SCP/RAC lors de leur réunion des PFN en juin, avec des émissions, pour deux jours de réunion et 35 participants, de 29064 tonnes.

³ Les dépenses de compensation en CO₂ proposées par MYCLIMATE pour cet événement seraient de 326,55 € (9605 € par personne). Un membre du PAP/RAC a proposé au groupe de travail éco-responsable du PAM de prendre en considération l'option de planter des arbres en guise de compensation.

notes, très peu ont été utilisés, et notamment par l'équipe du CAR/PAP pour compiler les échanges.

9. il a été demandé, en amont de la réunion (via le site Internet), si les participants souhaitent recevoir des copies imprimées des documents de travail. Aucune réponse.
10. Un questionnaire sur l'éco-responsabilité de l'événement disponible en ligne – un faible taux de réponse des participants, néanmoins, ceux qui ont répondu ont salué les efforts pour rendre cet événement éco-responsable. Afin d'obtenir un meilleur retour des participants dans le futur, la diffusion d'une version papier du questionnaire semble préférable à la simple version en ligne.

En conclusion,

- ➔ Une réunion sans papier semble encore un défi difficilement réalisable
- ➔ le problème de la compensation a été inclus dans l'agenda du groupe de travail sur l'éco-responsabilité du PAM et sera discuté lors des prochaines réunions Skype de juin-juillet.